



POINT PRESSE

14 DÉCEMBRE 2020

Subventions de l'État
aux collectivités territoriales
en Deux-Sèvres



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan 2020

BILAN 2020

Trois fonds mobilisés (Évolution à la hausse des enveloppes)

DETR

8 147 249 €

DSIL

Grandes priorités

2 263 883 € en 2020

Contrat de ruralité

1 423 935 € en 2020

FNADT

797 704 €

DETR (Dotation d'équipement aux territoires ruraux)

Communes

≤ de 2 000 habitants
Entre 2 000 et 20 000
habitants

**Syndicats de
communes et mixtes**

Inférieurs à 60 000 habitants

Qui est éligible ?

**Etablissements
publics**

EPCI sauf ceux qui répondent aux
3 conditions cumulatives suivantes:

- Population > 75 000 habitants
- Au moins 1 commune dont la population est > à 20 000 habitants
- Densité de population supérieure ou égale à 150 habitants/km²

Objectifs ?

- Développer le dynamisme des territoires
- Favoriser l'environnement, la sécurité et le cadre de vie
- Accompagner l'enfance et la jeunesse
- Entretien du patrimoine communal et intercommunal
- Soutien aux espaces mutualisés de services au public et à la revitalisation des centres-bourgs





Programmation 2020

Santé / Social ➤ 16 opérations : 1 932 611 € (26%)

- Maison de santé pluridisciplinaire à Brioux-sur-Boutonne
- Construction espace petite enfance à Aiffres, Champdeniers, Saint-Gelais, Saint-Maurice-Etusson
- Équipements sportifs : Stade de Thouars, création terrain multi-sports à Moucoutant et Coulonges-sur-l'Autize

Économie / Emploi ➤ 4 opérations : 557 014 € (7,4%)

- Tiers lieu à Saint-Maixent-L'École
- Maison de l'entrepreneuriat à Thouars
- Réhabilitation multiservices à Brion-près-Thouet
- Café Restaurant à Mauzé-Thouarsais

Transition énergétique / mise aux normes bâtiments publics

➤ 16 opérations : 1 159 886 € (15,5%)

- Salles des fêtes, bâtiments communaux

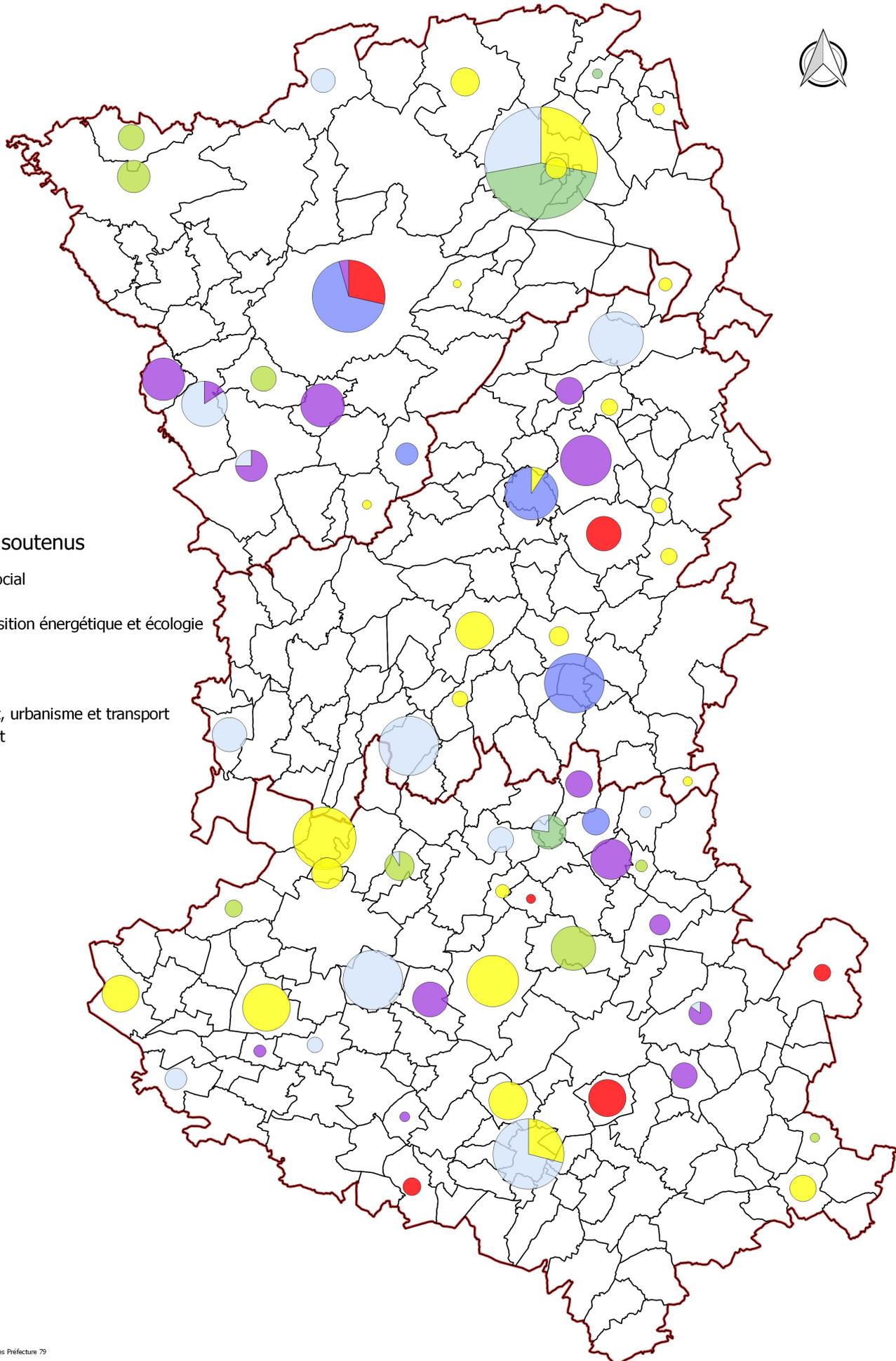
Éducation ➤ 5 opérations : 920 020 € (12,3%)

- Rénovation écoles

Action publique et sécurité ➤ 34 opérations : 2 159 291 € (29%)

- Aménagement des centres bourgs et aménagements routiers de sécurité

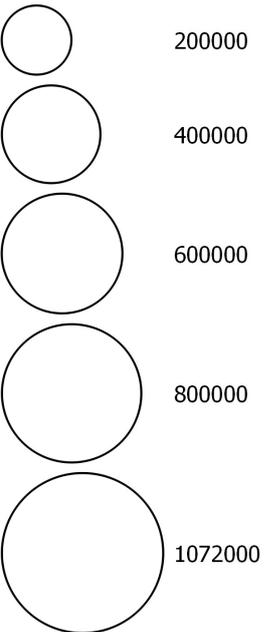
Construction et urbanisme ➤ 7 opérations : 707 173 € (9,5%)



Typologie des projets soutenus

- 1 - Santé, sanitaire et social
- 2 - Economie et emploi
- 3 - Environnement, transition énergétique et écologie
- 4 - Education
- 5 - Action publique
- 6 - Sécurité
- 7 - Construction, habitat, urbanisme et transport
- Limites d'arrondissement

Dotation totale (€)



DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

Qui est éligible ?

**Les communes
et tous les EPCI-FP**

Répartition de l'enveloppe régionale par le préfet de la région sur proposition des préfets de départements.

7 opérations programmées :

1
Communauté de
Communes de
Thouars

2
Ville de Niort

1
Syndicat mixte du
parc Naturel régional du
marais poitevin

2 263 883 €

1
Communauté d'agglo-
mération de Bressuire

2
Communauté d'agglo-
mération de Niort

Quelles sont les opérations éligibles ?

- Rénovation thermique, transition énergétique
- Mise aux normes et sécurisation des équipements publics
- Développement des infrastructures de mobilité
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création et rénovation de bâtiments scolaires
- Réalisation d'hébergements et d'équipement publics

Programmation 2020

- Rénovation du Moulin du Roc et de la maison patronale site Boinot à Niort
- Niort Tech à Niort
- Mobilité, vélos électriques à Niort
- Regroupement périscolaire à Bressuire
- Maison de l'entrepreneuriat à Thouars
- Mise en navigabilité de la Sèvre Niortaise

3 Contrats de ruralité :

Gâtine

66 000 habitants

7 opérations

643 695 €

Haut Val de Sèvre

30 000 habitants

7 opérations

292 590 €

Mellois en Poitou

50 000 habitants

4 opérations

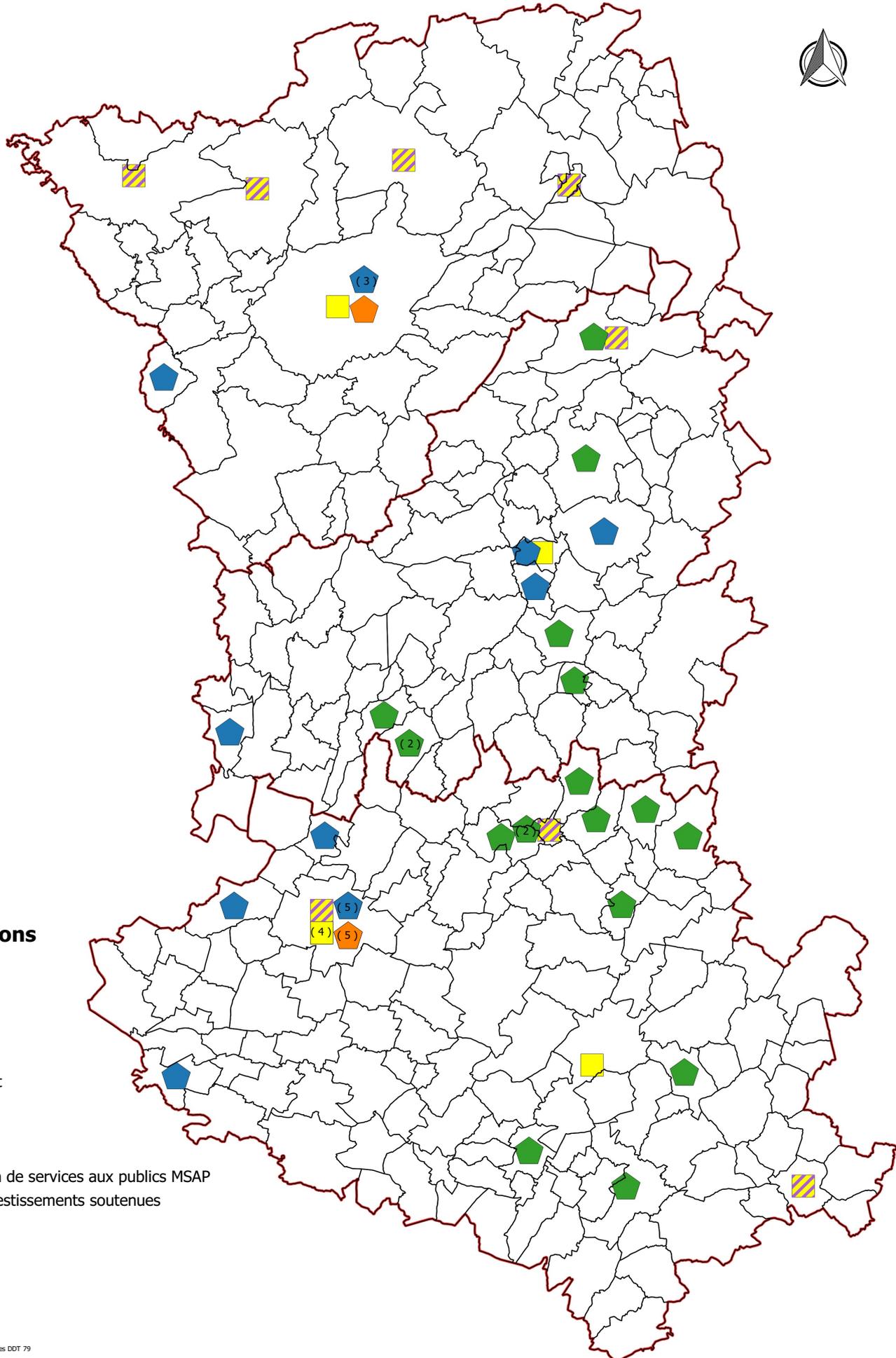
487 650 €

Programme pluri-annuel
(2017-2020)
de soutien à des actions
qui contribuent à favoriser



- L'accès aux services et aux soins
- La revitalisation des bourgs
- L'attractivité du territoire
- La mobilité des habitants
- La transition écologique
- La cohésion sociale

Programmation 2020 - Localisation des projets



Nature des opérations

-  Contrat de ruralité
-  Grande priorité
-  Plan de relance
-  Limite d'arrondissement

FNADT

-  Fonctionnement maison de services aux publics MSAP
-  Autres opérations d'investissements soutenues

0 5 10 km



DSIL Exceptionnelle Plan de Relance

- 16 opérations programmées
- Montant de l'enveloppe : 2 262 830 €

3 priorités :

**Transition
écologique**

9 opérations

**Résilience
sanitaire**

3 opérations

**Préservation
du patrimoine**

4 opérations



FNADT (Fonds national d'aménagement du territoire)

Conseils
départementaux

Les collectivités
territoriales

Qui est éligible ?

Les structures
syndicales

Les porteurs
de projets associatifs

Les opérations tendent à mettre en oeuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement et de cohésion des territoires

3 opérations d'investissement :

Niort Tech
Les Hauts de la
Brèche à Niort
(CAN)

225 000 €

Modification de la
cale du port
(IIBSN)

134 460 €

Aménagement de la
capitainerie
à Niort (IIBSN)

109 620 €

8 opérations de soutien au fonctionnement des maisons de services au public (MSAP)

Argentonnay
30 000 €

Saint-
Maixent-
L'Ecole
30 000 €

Airvault
30 000 €

Sauzé-
Vaussais
30 000 €

Mauléon
30 000 €

Saint-Jean-
de-Thouars
30 000 €

Nueil-les-
Aubiers
30 000 €

Niort
Clou-Bouchet
30 000 €

- Programme Vacances apprenantes :

Campagne d'été 2020 -> soutien exceptionnel du FNADT à l'accueil des enfants suite à la crise sanitaire

**Communauté
de communes
Mellois en Poitou
7 accueils
15 785 €**

**Communauté
de communes
Val de Gâtine
6 accueils
16 500 €**

**Association Les
Lucioles de la
Vallée
6 339 €**

- Programme « Fabrique du Territoire » :

**Associations BETA PI
(Communauté de communes
du Mellois en Poitou)
50 000 €**

A retenir

- Initiative des collectivités et des porteurs de projets locaux.
- Accompagnement prioritaire pour les projets maintenant une offre de service à la population.
- Certaines opérations structurantes bénéficient de financements croisés.